



**Mesdames et Messieurs
Les habitants de Grand Fort Philippe et de Gravelines**



Chers Grand Fort Philipois, Chers Gravelinois,

Les conséquences dramatiques de la tempête xynthia qui a affecté une partie importante de la façade atlantique le 28 février 2010 ont conduit les pouvoirs publics à renforcer les mesures existantes en matière de prévention des risques de submersion marine.

Les Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) constituent un des outils prioritaire de cette politique de prévention. Ces PPRL sont ainsi des outils de gestion de l'urbanisation mis en œuvre par l'État pour réduire la vulnérabilité des zones exposées au risque de submersion marine et sécuriser les usages présents et à venir dans les zones exposées et à forts enjeux.

Concernant plus particulièrement les communes de Oye-Plage, Grand-Fort-Philippe et Gravelines, pour tenir compte du risque de submersion marine et de l'impact du changement climatique sur le niveau des mers, l'État a décidé, sur ce territoire, d'élaborer, en concertation avec les collectivités et les acteurs locaux, le PPRL de Oye-Plage à Gravelines afin de protéger les personnes et préserver les biens et les activités économiques.

Ce plan fera également l'objet d'une **enquête publique du 18 octobre au 21 novembre 2016.**

En complément de ces actions, nous vous invitons à participer à la :

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION RELATIVE AU PPRL

**le jeudi 13 octobre à partir de 18h30
Salle de l'ARSENAL
Place Albert DENVERS à GRAVELINES**

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service de l'État ayant élaboré ce plan, sera présente pour le présenter et répondre à vos questions.

Nous vous assurons de notre engagement sur ces questions importantes pour nos communes et nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Maire de Grand Fort Philippe,

Sony CLINQUART

**Le Maire de Gravelines,
Conseiller Départemental du Nord**

Bertrand RINGOT